

L'objectif était de découvrir l'instance sous sa nouvelle configuration, et à l'évidence, cette nouvelle instance a cristallisé certaines tensions.

Nous avons commencé par soumettre la proposition d'un secrétariat tournant, gage de neutralité et de transparence.

La Formation Spécialisée remplace le CHSCT. Solidaires Finances Publiques a assuré le secrétariat sur le dernier mandat pendant 4 ans.

Afin de promouvoir l'alternance, nous avons proposé la candidature de Romain Marcadet au poste de secrétaire à la Formation Spécialisée. Solidaires Finances Publiques a également soumis une candidature.

En l'absence de règlement intérieur, vraisemblablement encore jusqu'en septembre prochain, un vote a été effectué pour un secrétariat de transition jusqu'à la fin de l'été :

résultats du vote des 10 représentants du personnel :

- 5 votes pour Jean-Marc Geoffray, (les 5 représentants de Solidaires Finances Publiques),
- 4 votes pour Romain Marcadet, (les 3 représentants CGT et la représentante de la CFDT/CFTC) ,
- 1 abstention de vote (la représentante de l'UNSA)

La discussion concernant l'alternance du secrétariat n'est donc pas close. Elle reprendra en septembre.

Après les discussions sur la suite de l'ordre du jour ont repris :

- Situation COVID 19 :

la pandémie semble s'être transformée en épidémie au même titre que la grippe.

Le gouvernement en a d'ailleurs profité pour rétablir le jour de carence depuis le 1^{er} février 2023.

- Budget :

1. Nous nous sommes prononcés pour le maintien du plafond d'engagement de dépenses autonome du Dr Chaloin à 1 000 € (et contre l'abaissement à 750 € demandé par Solidaires). Un vote sur ce point a eu lieu : 5 contre (Solidaires Finances Publiques) et 5 pour (CGT, CFDT/CFTC et UNSA).

En cas d'égalité du nombre de votants pour et contre, c'est le Président de la Formation Spécialisée (M. LERAY) qui tranche. Il s'est positionné pour le maintien du plafond d'engagement de dépenses autonome à 1 000 €.

2. Nous avons défendu l'acquisition du matériel signalétique nécessaire pour accompagner les défibrillateurs.

3. Nous avons émis des réserves et nous nous sommes abstenus sur 3 actions de formation qui nous semblent éloignées de notre champ d'intervention : l'éco-conduite, l'entretien du vélo, la nutrition et la santé.

- Note d'orientation ministérielle Santé et Sécurité et Conditions de Travail de 2023 :

Une synthèse a été effectuée par M. LAFONT (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail).

Nous avons constaté que les 2 nouvelles instances (CSAL et Formation Spécialisée) coïncident aux 2 anciennes (CT et CHS-CT).

A noter que la dotation globale pour 2023 serait maintenue au même niveau que 2022.

- La campagne locale du DUERP-PAP 2023 :

Il a été porté à notre connaissance le calendrier de la campagne locale du DUERP-PAP 2023.
Les conclusions des différents exercices de sécurité de l'Isère au titre de 2022 ont fait l'objet d'un échange.
Les anomalies constatées ont été corrigées.

- Visite du CHS-CT de 2022 à la Trésorerie Grenoble Amendes :

Du compte rendu de cette visite, il ressort que de nombreuses améliorations doivent être effectuées dans la relation de la trésorerie et d'autres services de notre administration, mais aussi avec d'autres administrations.
Il est nécessaire d'alléger la charge et les contraintes pesant sur les agents de ce service.
Il faut réduire la pression et le manque d'attractivité de la Trésorerie Grenoble Amendes qui est la cible régulière d'incivilités entraînant des rotations importantes de personnel.
les locaux provisoires de la Trésorerie se trouvent désormais à la Cité Dode.

- Les fiches de signalement :

27 fiches ont été détaillées. 8 fiches SIP, 6 fiches SPL ou SGC, 5 fiches Trésorerie Hospitalière, 3 fiches SIE, 2 fiches CDIF, 2 fiches huissiers et 1 fiche Grenoble Amendes. Pour rappel en 2019 (repère avant COVID) le nombre de fiches s'élevaient à 49.
Des lettres de soutien sont envoyées aux victimes et des courriers de mise en garde aux agresseurs.
Deux signalements ont été faits au procureur.

- Le SGC de Roussillon :

l'équipe de la Médiation interne nationale a conclu à un échec. Les tensions restent fortes.
La CGT a proposé au directeur d'être reçu afin de lui soumettre une proposition de sortie de crise avec des éléments nouveaux devant rester confidentiels à ce stade.
Un Rendez-vous avec Mme BEATSE, responsable RH a depuis été acté pour le 11/05/2023.

- La lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles :

Une discussion large s'est engagée. Une proposition de formation liée à ces questions a été demandée. Une rencontre devra avoir lieu pour en préciser les contours.

Pour conclure, notre directeur s'est dit une nouvelle fois reconnaissant à l'égard des représentants des organisations syndicales, qui permettent au dialogue social d'avoir lieu. Nous lui avons rétorqué qu'il serait appréciable que cette reconnaissance se traduise par la prise en compte total des absences des représentants du personnel, notamment en affectation d'emploi de compensation comme cela est prévu pour les temps partiels.